



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des problèmes douaniers
intéressant les transports****Groupe spécial informel d'experts des aspects théoriques
et techniques de l'informatisation du régime TIR****Dix-huitième session**

Genève, 9 et 10 mars 2011

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la dix-huitième session^{1,2}**

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le 9 mars 2011 à 10 heures*

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Modèle de référence du régime TIR:
 - a) Réseau de points de contact eTIR;
 - b) Progrès des technologies de l'information et de la communication dans le cadre du régime TIR;

¹ Pour des raisons d'économie, les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leur exemplaire de tous les documents pertinents car aucun document ne sera disponible en salle de conférence. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés depuis le site Internet de la Division des transports de la CEE (<http://border.unece.org>). À titre exceptionnel, les documents peuvent aussi être obtenus par courrier électronique (andre.sceia@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 0039).

² Les représentants sont priés de remplir la formule d'inscription disponible sur le site Internet de la Division des transports de la CEE (<http://www.unece.org/trans/registfr.html>) et de l'envoyer au secrétariat de la CEE au plus tard une semaine avant le début de la session par courrier électronique (andre.sceia@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 0039).

* Le présent document a été soumis tardivement pour raisons techniques.

- c) Modèle de référence eTIR, version 3.0;
- d) Chapitre 4 – Conception.
- 4. Incidences financières de la mise en œuvre du système international eTIR.
- 5. Questions diverses:
 - a) Modèle de données douanières pour le transit de l'Organisation mondiale des douanes;
 - b) Autres activités d'intérêt pour le Groupe;
 - c) Dates et lieu de la prochaine session.
- 6. Adoption du rapport.

II. Annotations à l'ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point à examiner est l'adoption de l'ordre du jour.

Document: ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2011/1.

2. Élection du Bureau

Conformément au mandat du Comité de gestion de la Convention TIR de 1975 (AC.2) et du Groupe de travail des problèmes douaniers intéressant les transports (WP.30), le Groupe spécial informel d'experts des aspects théoriques et techniques de l'informatisation du régime TIR (ci-après désigné: «Groupe d'experts»), devra élire un(e) président(e) et, le cas échéant, un(e) vice-président(e), pour diriger ses travaux en 2011.

3. Modèle de référence du régime TIR

a) Réseau de points de contact eTIR

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être examiner et approuver les activités et résultats du réseau de points de contact nationaux pour 2010, tels que résumés dans le document ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2011/2.

Document: ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2011/2.

b) Progrès des technologies de l'information et de la communication dans le cadre du régime TIR

Suite au vif intérêt manifesté par les participants à la réunion du Groupe d'experts tenue à Helsinki (8 et 9 mars 2010), le secrétariat encourage les participants soit à présenter un exposé sur les faits nouveaux en matière de TIC intervenus dans le cadre du régime TIR au niveau national, soit à fournir une mise à jour de leur présentation antérieure. Les participants désireux d'échanger des données d'expérience avec le Groupe d'experts sont invités à contacter le secrétariat *au plus tard le 15 février 2011*.

c) Modèle de référence eTIR, version 3.0

À la lumière des contributions du Réseau de points de contact eTIR et avec le concours supplémentaire d'experts des autorités douanières néerlandaises, le secrétariat a établi la version 3.0 du modèle de référence eTIR, y compris un nouveau chapitre 3 révisé. Le Groupe d'experts souhaitera peut-être examiner – et éventuellement approuver – la version 3.0 du modèle de référence eTIR, tel qu'il figure dans le document ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2011/3, avant de le soumettre au WP.30.

Document: ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2011/3.

d) Chapitre 4 – Conception

À sa dix-septième session, le Groupe d'experts a accueilli avec intérêt le document ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2010/3 du Gouvernement néerlandais sur la mise en œuvre de deux messages EDIFACT-ONU. À la lumière du projet révisé de chapitre 3 (par. 5), le secrétariat, avec le concours des autorités douanières néerlandaises, a établi le document ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2011/4, contenant une version révisée des messages EDIFACT-ONU ainsi que des messages XML qui devront être examinés par le Groupe d'experts.

À sa dix-septième session, le Groupe d'experts a demandé au secrétariat d'étudier diverses options pour obtenir la contribution d'experts extérieurs afin de compléter la documentation technique relative au projet eTIR (voir ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2010/4, par. 11). Le Groupe d'experts souhaitera peut-être être informé des faits nouveaux intervenus dans ce domaine.

Document: ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2011/4.

4. Incidences financières de la mise en œuvre du système international eTIR

À l'invitation des autorités douanières turques, le secrétariat a rencontré des représentants du sous-secrétariat des douanes et du secteur privé, à Ankara les 19 et 20 octobre 2010 afin de débattre de la préparation d'une évaluation des coûts pour l'établissement d'un régime international eTIR centralisé. Le secrétariat a ainsi établi le document ECE/TRANS/WP.30/2011/5, contenant certaines estimations préliminaires des coûts pour la création et l'entretien du régime eTIR international, qui devrait être examiné par le Groupe d'experts. Les participants souhaiteront peut-être également faire part de leur expérience en ce qui concerne les aspects financiers de l'élaboration et de l'entretien de systèmes douaniers informatisés. Les participants souhaitant présenter un exposé sont invités à contacter le secrétariat *au plus tard le 15 février 2011*.

Document: ECE/TRANS/WP.30/GE.1/2011/5.

5. Questions diverses

a) Modèle de données douanières de transit de l'Organisation mondiale des douanes

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être être informé des faits nouveaux concernant le modèle de données douanières de transit de l'Organisation mondiale des douanes.

b) Autres activités d'intérêt pour le Groupe

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être être informé d'autres activités présentant un intérêt pour l'informatisation des procédures TIR, telles que la présentation d'une demande de financement, au titre de la huitième tranche du Compte de l'ONU pour le

développement, d'un projet sur le renforcement des capacités des pays en développement et des pays en transition visant à faciliter le franchissement des frontières grâce à l'utilisation accrue des technologies de l'information et de la communication.

c) Dates et lieu de la prochaine session

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être arrêter les dates et le lieu de sa prochaine session.

6. Adoption du rapport

À l'issue de la session, le secrétariat établira un rapport qui sera soumis au Groupe de travail pour adoption.
